

SYNDICALISTE À VENDRE...

Le capitalisme pourrit tout ce qu'il approche. Pour ne pas tomber dans ses rets, il faut avoir une sacrée conscience de classe. Ainsi, à force de s'asseoir à la table du grand patronat et des gouvernements de droite comme de gauche, les dirigeants syndicalistes ont oublié depuis déjà longtemps leur mission première. Ils sont allés de renoncements en renoncements. Ils pratiquent aujourd'hui la collaboration de classe. Ils se font les auxiliaires des partis politiques et indirectement, du grand patronat. Ils se font également les grands apôtres de la paix sociale, alors qu'ils devraient prôner la guerre de classe, jusqu'à extinction du salariat, du capitalisme, de l'exploitation de l'homme par l'homme. Il y a belle lurette qu'ils ont passé à la trappe la *Charte d'Amiens* de 1906, la référence théorique du syndicalisme révolutionnaire. Aujourd'hui, ils ont quasiment renoncé à défendre et à mener la lutte pour améliorer les conditions de travail et de salaire.

Je vais ici rappeler quelques points qui permettront de montrer que nous sommes aux antipodes du rôle révolutionnaire des syndicats. Lors de ce congrès de 1906, il a été affirmé l'œuvre revendicative quotidienne et la coordination des efforts ouvriers pour améliorer leurs conditions de vie et de travail (diminution des heures de travail, augmentation des salaires...). Dans cette charte est signifiée également que l'émancipation intégrale des travailleurs ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste et elle préconise comme moyen d'action la grève générale. C'est la reconnaissance de la lutte de classe, classe capitaliste contre classe ouvrière.

Elle considère que le syndicat, actuellement groupement de résistance sera, dans l'avenir, le groupe de production et de répartition, base de réorganisation sociale. Le congrès déclare que cette double besogne quotidienne et d'avenir, découle de la situation des salarié-e-s qui pèse sur la classe ouvrière et qui fait, à l'ensemble des travailleurs quelles que soient leurs opinions, leurs tendances politiques ou philosophiques, un devoir d'appartenir au groupement essentiel qu'est le syndicat.

Comme conséquences, en ce qui concerne les individus, le congrès affirme l'entièr(e) liberté pour le syndiqué de participer en dehors du groupement corporatif aux formes de luttes correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à leur demander en réciprocité de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe en dehors. En ce qui concerne les organisations, le congrès déclare, pour que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet, que l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérées n'ayant pas comme les groupements syndicaux à se préoccuper des partis et des sectes qui en dehors ainsi qu'à côté peuvent poursuivre en toute liberté la transformation sociale.

Et que dire des représentants syndicaux qui siègent au sein des CE et CCE (Comité d'Entreprise, Comité Central d'Entreprise), ils ont failli depuis des lustres à leur fonction. Cette institution représentative du personnel a été mise en place en 1945. Elle doit être informée et consultée sur tout ce qui concerne les activités économiques et l'organisation de l'entreprise. Son but est de toujours agir au profit des salarié-e-s et de leurs familles. Or, concrètement leur contrôle sur les objectifs, les comptes, les décisions prises par les directions des entreprises sont quasiment nuls. Au sein des CE, les représentants du personnel sont devenus des organisateurs, des gestionnaires de loisirs et de vacances, et se font bien souvent les passeurs de la culture dominante. Alors que leur fonction première est d'analyser et de faire remonter les informations sur la gestion de l'entreprise, afin de mobiliser les travailleurs bien en amont des prises de décision. Seulement, ils se contentent d'annoncer les licenciements; que dis-je, les «plans sociaux», les délocalisations ou les fermetures. Ils ne se battent plus pour empêcher les licenciements ou la fermeture de l'entreprise mais uniquement pour obtenir des «*primes ou indemnités*» de licenciement qui feront que les travailleurs accepteront leur sort avec résignation.

La lutte de classe se transforme en renoncement de classe.

Quoi d'étonnant à ce que le taux de syndicalisation en France ne dépasse pas les 7%? Les dirigeants des boutiques syndicales sont dans le syndicalement correct, leur souci est de désamorcer les luttes qui se font jour dans les entreprises. Ils ont trop souvent tendance à s'occuper de leurs petites personnes et ne pensent qu'à profiter des avantages qu'ils peuvent tirer de leurs positions. C'est ainsi que depuis son éviction, Thierry Lepaon, l'ex-patron de la CGT, continue d'être rémunéré par le syndicat à hauteur de 7.000 € nets par mois. Nous sommes loin du salaire d'un ouvrier hautement qualifié.

Et à ce que l'on dit, François Hollande s'occupe personnellement de son cas, puisqu'il le nomme président de l'*Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme*. Comme la présidence de cette agence ne fait pas l'objet de rémunération, le bienfaiteur Hollande a décidé de transformer cette agence en une *Agence de la Langue Française*. Et, cerise sur la langue, le président sera rétribué!

Il n'est pas le seul syndicaliste à bénéficier des faveurs du gouvernement. Stéphane Lardy, responsable syndical à FO et spécialiste des questions du chômage devrait être nommé incessamment sous peu, à l'IGAS (*Inspection Générale des Affaires Sociales*). En espérant qu'au nom de la justice et de l'égalité des citoyens, il s'engagera à faire en sorte que chaque demandeur d'emploi fera l'objet d'une attention particulière et que rapidement, il leur sera proposé un emploi.

Voyons Justhom, tu rêves! Mais à ce que l'on dit ce sont les rêves et les utopies qui font avancer l'histoire, alors... Un autre syndicaliste avant ces deux-là avait eu les faveurs du président, il s'agissait de François Chérèque, l'ex-secrétaire général de la CFDT qui avait été recyclé, également à l'IGAS. Ces syndicalistes transformés par le fait du prince en hauts fonctionnaires continueront à croûter dans des gamelles bien garnies, dans la mesure où leurs rémunérations oscilleront entre 8.000 et 10.000 € par mois, sans les primes. Attention, car cet organisme pourrait devenir un repaire de dangereux révolutionnaires. Mais là, je plaisante bien évidemment. Car je gage que ces syndicalistes à l'eau de rose continueront à servir docilement les différents pouvoirs politiques.

On comprend mieux pourquoi 83% des jeunes et des moins jeunes estiment que les syndicats ne sont pas en mesure de défendre leurs intérêts et se tournent vers de nouvelles formes de luttes (associations, groupements, mouvements, collectifs...) et pratiquent quasiment spontanément une démocratie transversale et horizontale. C'est la preuve que le peuple a les moyens de se prendre en charge sans que personne ne décide pour lui. Toutes ces luttes montrent qu'il aspire à la liberté et à l'égalité émancipatrice. Il est donc important de fédérer tous ces organismes et structures pour leur donner plus de force, sur le plan de la gestion économique, sociale de l'entreprise, de la commune. Le fédéralisme permettra à tous les membres de la société d'être partie prenante de la vie sociale, de son organisation. Et ce, sans intermédiaire, sans dirigeant, sans institution décisionnaire. Peut-on espérer qu'avec les luttes qui se sont développées contre la loi Travail, la conscience de classe va s'intensifier et que les organisations syndicales appelleront à la grève générale? En ce qui nous concerne, nous les anarchistes, nous nous y employons, par nos participations aux mouvements revendicatifs et par nos écrits afin d'y apporter notre point de vue.

JUSTHOM
Groupe de Rouen
